

Compte-rendu Réunion du Comité de rédaction du Journal de Hautepierre n°2

Mercredi 28 avril 2022 de 16h30 à 18h00

Lieu de réunion : Direction de Territoire – Maison des projets – maille Eléonore
Personnes présentes : Mme Ackermmann et M. Djimera
Personnes excusé-es : Mme et M. Foehrle et M. Sabour
Présence service de la ville : Direction de Territoire Cronembourg Hautepierre Poteries Hohberg
Nom des intervenantes : Mmes Emma BOMBOLA et Juliette HUBERT, chargées d’animation de la participation citoyenne.

Rappel des dernières réunions de travail :

- 26/10/2021 : comité de suivi de l’assemblée de quartier de Hautepierre.
- 10/02/2022 et 28/03/2022 : comité de rédaction du journal de Hautepierre.

Intervenantes pour la direction de territoire :

- Mme BOMBOLA, chargée d’animation participation citoyenne, accompagne les habitants dans la participation citoyenne et notamment l’élaboration du premier numéro du journal de quartier de l’année 2022.
- Mme HUBERT, chargée du renouvellement urbain depuis août 2021, assiste également à la réunion du comité de rédaction, car elle est désormais chargée d’animation de la participation citoyenne et remplacera Mme BOMBOLA à partir de juin 2022.

Le projet de journal de Hautepierre est analysé et revu :

- version papier : 8 pages prévues et plutôt un format A4 plié en format A5
- page couverture complétée via ou avec l’adresse internet *participer.strasbourg.eu*
- sur le flyer page couverture et QR code (le QR code permettra de consulter le journal)
- zoom sur la maille Brigitte : page de gauche liste des bâtiments et page de droite carte en noir et blanc avec numéro des bâtiments (activité « coloriage » pour enfants pour permettre de se repérer)
- page « anniversaire » : il s’agit de la présentation du CCMB faite par Mme ACKERMANN (texte et photos réalisés par l’équipe du CCMB)
- page « découverte » : rajout à faire si nécessaire sur la marche exploratoire, par les agents de la Direction de territoire concerné.e. Mme ACKERMANN propose de s’en occuper et de prendre des photos. Ajout d’une devinette sous forme de question.
- dernière page : Mme ACKERMANN propose de mettre l’appel à volontaires pour le, premier numéro du journal en deux langues : Français et Anglais. Au vu de l’exemple d’affiche à l’entrée de l’école maternelle Catherine, il faudrait mettre l’appel à volontaires en 7 autres langues dans les prochains numéros pour être en cohésion avec le quartier (52 nationalités d’après le contrat de ville EMS 2015-2020).

Charte graphique

Pour les prochains numéros du journal, Mme ACKERMANN propose d’établir une charte graphique, charte qui pourra être validée par la direction de territoire et le comité de

Rédaction du compte rendu fait le 30/04/2022 par : Simone ACKERMANN

rédaction. Un projet de cette charte sera présenté par Mme ACKERMANN à la prochaine réunion du comité de rédaction.

Impression du journal

Pour l'impression du journal et le coût de prise en charge par la direction de territoire, Mme BOMBOLA donne l'exemple du devis lors de l'impression de l'affiche pour l'assemblée de quartier du 04/12/2021. Le coût de l'impression dépendra du nombre d'exemplaires en version papier souhaité par les membres du comité de rédaction.

Distribution du journal

Pour la diffusion du journal en version papier, il faudra définir le nombre d'exemplaires en version papier ; pour cela le comité de rédaction doit lister les partenaires et les personnes volontaires prêtes à le déposer chez les partenaires.

Un tableau de suivi sera mis en place avec la date de distribution, le nombre d'exemplaires déposés, le nom de celle ou celui qui a distribué et nom du partenaire rencontré.

Ce point de suivi permettra de faire un bilan et de réfléchir au plan d'action à mener pour le deuxième numéro du journal.

Prochaine réunion du comité de rédaction

Il est décidé de se retrouver pour le **mardi 17 mai 2022, de 16h30 à 18h**, à la Maison des projets, au 11 avenue Racine, avec deux objectifs :

- validation du projet de journal
- diffusion du journal auprès des partenaires.

Le présent compte rendu sera complété par la direction de Territoire pour être ensuite transmis aux membres du comité de rédaction au plus tard 8 jours avant la prochaine réunion du comité de rédaction